

## **Évaluation de suivi des cursus « Informatique »**

**2016-2017**

### **RAPPORT D'ÉVALUATION DE SUIVI**

**Institut Reine Astrid de Promotion Sociale (IRAM PS) de Mons  
et PROMSOC Supérieur Mons Borinage (PSSMB)**

**Bachelier en Informatique de gestion (en codiplomation)**

Comité de suivi :  
M. Gildas GAUTIER et M. Patrick GERLIER

**19 juin 2017**

## **INTRODUCTION**

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2016-2017 à l'évaluation de suivi des cursus « Informatique ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2011-2012.

Dans ce cadre, M. Gildas GAUTIER et M. Patrick GERLIER<sup>1</sup> mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 6 mars 2016 à l'Institut Reine Astrid Promotion Sociale de Mons (IRAM PS) et PROMSOC Supérieur Mons Borinage (PSSMB). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisés in situ et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation de suivi soit les bacheliers en sciences informatiques, la visite de suivi (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2011<sup>2</sup> ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte moins des éléments spécifiques au programme que des recommandations plus générales sur la gestion du programme et la démarche qualité qui s'y rapporte.

Le comité de suivi tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

## **PRÉSENTATION DES ÉTABLISSEMENTS**

PROMSOC Mons-Borinage est un établissement de l'enseignement de promotion sociale (EPS) relevant du réseau officiel subventionné de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il résulte de la fusion en 2014, de trois établissements de promotion sociale de la région Mons-Borinage. Cette fusion a en particulier donné lieu à la création de PROMSOC supérieur Mons-Borinage qui rassemble les formations relevant de l'enseignement supérieur, dispensées sur différents sites. L'enseignement du Bachelier en Informatique de gestion est dispensé sur le site « Jean d'Avesnes » à Mons, depuis juillet 2014.

L'IRAM PS est un établissement d'EPS du réseau d'enseignement catholique qui cohabite dans les mêmes locaux que la HELHa Mons (relevant du même réseau). Depuis mai 2014, l'IRAM PS est installé dans le bâtiment HE3 du Campus Helha nouvellement construit sur le site UCL Mons – Helha –IRAM PS.

La population étudiante dans le bachelier en Informatique de gestion dans les deux établissements est relativement stable depuis plusieurs années.

---

<sup>1</sup> Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : [http://aeges.be/experts\\_comites.cfm](http://aeges.be/experts_comites.cfm) (consulté le 20 mars 2017).

<sup>2</sup> Disponible sur [http://aeges.be/rapports\\_finaux\\_synthese\\_details.cfm?documents\\_id=142](http://aeges.be/rapports_finaux_synthese_details.cfm?documents_id=142)

## **PARTIE 1 : PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE CONTEXTE DEPUIS L'ÉVALUATION INITIALE**

Plusieurs changements importants sont intervenus dans le contexte et le fonctionnement de l'établissement depuis la visite d'évaluation initiale effectuée en 2011. Ils sont rappelés ci-après.

La formation concernée par ce rapport résulte du rapprochement de deux établissements d'enseignement de promotion sociale offrant initialement le même bachelier: l'IRAM et PROMSOC appartenant à des réseaux différents et relevant de pouvoirs organisateurs différents. La principale motivation de cet accord est de s'adapter aux prescriptions du décret « Paysage » qui conditionnent le maintien de l'habilitation à un flux moyen minimal de diplômés.

Chaque établissement a connu en outre de profondes mutations depuis l'évaluation initiale :

- La direction de l'IRAM a été renouvelée en septembre 2012 et l'Institut s'est installé sur le campus de la chaussée de Binche à Mons en septembre 2014.
- De son côté, PROMSOC résulte de la fusion de 3 établissements et de la séparation des activités secondaire et supérieur en juillet 2014 avec une rotation plus rapide de l'équipe de direction.

Devant la difficulté de diplômer un nombre suffisant d'étudiants dans leur Bachelier en Informatique de gestion respectif, au regard des exigences du décret paysage (7/11/2013 – Article 88 §2 du chapitre VI – p.39), les directions des deux établissements ont engagé un rapprochement des deux bacheliers visant la mise en place d'une codiplomation à partir de 2016. Celle-ci se traduit par une coorganisation du diplôme où les unités d'enseignement sont progressivement réparties entre les deux établissements et où l'épreuve intégrée doit être assurée conjointement.

Un bilan des deux premières années d'exercice a fait le constat de freins divers et aboutit en 2016 à une modalité que les experts préfèrent appeler une coformation, selon laquelle les étudiants fréquentent les deux établissements au sein desquels sont répartis les cours sans doublon. Cependant, l'appartenance des établissements à deux réseaux indépendants nécessite toujours l'obligation de la double inscription.

## **PARTIE 2 : RÉALISATION DU PLAN D'ACTION INITIAL (PAI) et PLAN D'ACTION ACTUALISÉ (PAA)**

Lors de l'évaluation initiale, chaque établissement proposait son propre bachelier en informatique de gestion. En conséquence, chaque établissement avait fourni son plan d'action initial. Par continuité, deux plans d'action actualisés ont été présentés, complétés par un Plan d'Action commun lié à la codiplomation. L'examen du bilan des PAI est ci-après présenté selon le plan du nouveau PAA commun.

### **Le Plan d'action initial (PAI)**

#### **Axe 1 : Approche pédagogique**

IRAM : Les deux actions de cet axe (création d'une fiche descriptive complète pour chaque UE et d'une grille d'évaluation) ont été réalisées. Cependant, après usage, l'établissement a estimé que la seconde nécessitait une amélioration afin d'harmoniser les critères présidant à l'évaluation des acquis d'apprentissages.

PROMSOC : *Ce rapport regroupe ici les axes « pédagogique » et « formation et information » qui ont la même finalité.*

Les actions inscrites sont plus nombreuses et plus précises. Celles-ci portent, par exemple, sur l'établissement de réunions exhaustivement énumérées mais aussi sur la « poursuite » d'efforts qui s'apparentent plus à des déclinaisons d'objectifs stratégiques ayant plus leur place dans un document de politique générale. La plupart des actions a été réalisée. On note des recouvrements, notamment sur la grille d'évaluation, qui auraient mérité une réflexion en vue d'une inscription commune lors de l'édition des plans actualisés.

## **Axe 2 : Relations extérieures**

IRAM : Sous le couvert de l'axe « relations extérieures », une action de contact avec les entreprises a été développée en relation essentielle avec la conduite de l'épreuve intégrée (sujet, encadrement, ...) conformément aux préconisations issues de l'évaluation initiale. Cette action visant à la professionnalisation de la formation, par le développement des relations aux secteurs professionnels concernés par le diplôme, apparaît néanmoins encore modeste. Ce constat suggère l'utilité à intégrer cette préoccupation dans le Plan d'Action Actualisé.

Le site web de l'IRAM a été refondu vers une présentation claire avec une navigation aisée. Il répond à l'objectif de renforcer l'attractivité de l'IRAM et de rendre plus lisible son offre de formation, ce qui était recommandé par le rapport d'évaluation initial.

PROMSOC : les actions explicitement prévues dans un axe « relations extérieures », d'ambition plus réduite (comme pour l'axe 1), ont été réalisées : utilisation de bibliothèques extérieures et constitution d'une base de données de membres potentiels pour les jurys. Au sein de l'axe « pédagogique », une action visant l'intervention de représentants du monde économique dans les cours avait également été prévue. Cette préoccupation de professionnalisation du bachelier est opportunément considérée, à la suite du bilan du plan de suivi effectué en interne, comme un des deux grands axes stratégiques pour l'avenir.

## **Axe 3 : Démarche qualité**

Les deux établissements se sont notamment vus recommander de développer l'évaluation des enseignements. L'évaluation en elle-même est en place, mais il n'y a pas, à ce jour, d'organisation formelle de suivi : les professeurs à qui sont communiqués les résultats demeurent seuls juges des suites à donner.

L'IRAM et PROMSOC avaient défini explicitement des actions visant à identifier les causes et les éventuels remèdes à l'abandon qui ne peuvent que demeurer aujourd'hui encore une préoccupation forte dans le nouveau contexte de la codiplomation. Ces actions sont toujours d'actualité car le recueil d'éléments est très partiel et le travail d'analyse devra nécessairement être complété par d'autres sources, notamment en exploitant les informations issues d'un travail réalisé par l'un des enseignants de l'IRAM, dans le cadre de sa formation au CAPAES.

Les experts notent que le rapprochement entre les deux institutions n'a pas encore donné lieu à la mise en place formelle d'une coordination pédagogique entre les professeurs qui sont issus de deux cultures différentes. Celle-ci est annoncée comme devant être mise en place au cours de l'année.

## **Les Plans d'action actualisés (PAA)**

L'IRAM et PROMSOC ont établi chacun un plan d'actions actualisé sur des axes antérieurs (IRAM) ou nouveaux/reformulés (PROMSOC) par rapport à leur Plan d'action initial respectif : PROMSOC fixe par son PAA des objectifs de professionnalisation et de coordination pédagogique ; l'IRAM projette de travailler sur les approches pédagogiques et le processus qualité.

Un PAA commun d'appui à la démarche de codiplomation complète l'ensemble. Ce PAA commun est articulé autour de deux axes/objectifs qui visent à :

- 1) augmenter le taux de diplômés et
- 2) améliorer la codiplomation pour une meilleure fluidité du parcours des étudiants.

Si cette organisation de PAA respectifs et d'un PAA commun pour la codiplomation est logique dans le cadre d'un processus de simple codiplomation, le processus de fusion/intégration de l'organisation des deux bacheliers qui est à l'œuvre aujourd'hui pourrait justifier une structure inverse de PAA : Commun pour l'essentiel des axes et des actions ; reprenant ceux pertinents retenus par chaque établissement (et en réponse aux faiblesses pointées dans les analyses SWOT actualisées), avec déclinaison éventuelle complémentaire d'actions spécifiques à l'un ou l'autre des établissements parties prenantes.

### **PARTIE 3 : RECOMMANDATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE QUALITÉ**

Les deux établissements sont aujourd'hui chacun dotés d'une fonction qualité (commune et partagée entre leurs différentes filières) assignée à une personne dédiée. Toutefois, les PAI et PAA des deux établissements sur le bachelier informatique de gestion n'ont pas fait l'objet d'une mise en commun qui aurait permis de dégager un PAA commun et unique.

Le rapprochement entre les deux bacheliers résulte d'une attitude volontariste des directions à laquelle les enseignants ont été peu associés. Malgré la nécessité d'avancer rapidement, cette approche laisse des traces dans le fonctionnement courant, ce qui suggère le besoin d'une plus forte participation des enseignants dans l'organisation du bachelier commun et surtout d'une implication plus engagée dans sa coordination pédagogique.

Le défaut de formulation d'objectifs stratégiques à l'occasion du rapprochement se traduit par un manque de points de repère et une implication variable des parties prenantes. De tels objectifs devraient souligner, au-delà d'une fusion par nécessité, quelle innovation valorisable apporte la fusion des deux bacheliers BIG pour former des informaticiens et quel atout spécifique et complémentaire à chaque école y contribue.

Comme dans toute formation de bachelier en promotion sociale, nombre d'étudiants abandonnent la formation avant l'épreuve intégrée. A l'issue de chaque UE réussie, les étudiants obtiennent une attestation de réussite validée par le conseil des études et la direction ainsi qu'un récapitulatif des résultats obtenus depuis leur première inscription. Cependant, la maîtrise des modules validés constitue un atout professionnel indéniable reconnu par les employeurs. Cela place les étudiants du bachelier dans la même situation que s'ils s'étaient inscrits isolément dans ces modules. Même s'il y a échec à l'obtention du diplôme, la reconnaissance de la valeur des modules validés mériterait d'être valorisée par l'IRAM et PROMSOC auprès des entreprises et dans sa communication générale.

Le processus de fusion des bacheliers par répartition des enseignements entre les deux écoles est particulièrement contraint par leurs règles internes respectives de nomination et d'affectation des enseignements aux enseignants de chaque équipe (priorités statutaires, délais différents d'attribution et de planification...), au détriment d'une logique pédagogique et de qualité.

Un bilan commun a mis en évidence un manque de fluidité et de communication dans la codiplomation, ce qui a amené à envisager la coformation en vue de corriger les défauts analysés. Néanmoins la différence entre les outils propres à chaque établissement sur le bachelier reste préjudiciable à sa cohérence. Ainsi, les fiches UE demeurent différentes dans les deux établissements, ce qui entraîne un étalement des compétences sur plusieurs UE, rendant difficile leur évaluation cohérente, d'autant que le dossier pédagogique requiert qu'une compétence ne soit apportée que par une seule UE. En outre, il n'existe pas de grille horaire commune des enseignements du bachelier dans les deux écoles, permettant une vue d'ensemble de celui-ci (et des possibles incompatibilités entre deux cours). Les supports pédagogiques du bachelier sont aussi répartis entre les plateformes des deux écoles.

Les deux établissements sont préoccupés par le nombre élevé d'abandons et ont entrepris d'en analyser les causes afin d'améliorer les cas qui ne relèvent pas d'une erreur d'orientation. Cela passe également par un accroissement des rencontres « pédagogiques » malgré l'absence d'un responsable pédagogique de la formation, due essentiellement à la pénurie ou restriction des périodes disponibles.

En synthèse, les le comité des experts recommande de :

- définir clairement des objectifs stratégiques au développement du bachelier commun en Informatique de gestion ;
- établir un plan d'actions actualisé unique pour la formation et commun aux deux établissements, avec indication spécifique des actions ne concernant qu'un des deux ;
- bien distinguer dans le plan des objectifs pérennes -qui n'ont pas vocation à se retrouver dans un plan d'actions- des actions « ponctuelles » ayant une date d'échéance et qui disparaissent dès leur réalisation ;
- mettre en place une coordination pédagogique effective, assurée par des personnels experts du champ disciplinaire du bachelier et soutenue par une coordination entre les fonctions qualité de chaque établissement ;
- réaliser un suivi de gestion au sein d'un comité associant responsables qualités, enseignants et étudiants (au besoin dans une instance existante).

## ***CONCLUSION GÉNÉRALE***

Les experts notent les efforts accomplis en vue de de la coformation du bachelier en informatique de gestion et sont conscients des difficultés administratives liées aux pouvoirs organisateurs différents.

Nonobstant celles-ci, il convient de poursuivre en surmontant les réticences essentiellement culturelles dues à l'histoire des établissements. La proximité géographique des implantations n'est pas un obstacle aux rencontres physiques des personnes et devrait faciliter l'émergence d'une vraie coordination pédagogique et le développement d'une culture qualité au service de la réussite des étudiants.

